

SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL



Le 25 mars 2015 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 9 mars 2015, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : **32** Nbre de membres présents (quorum): 22 Nbre de voix délibératives : 29
 Nbre de membres présents sans voix délibératives : 0

Etaient présents :

COM. URBAINE DE LYON : Corine CARDONA, Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT

ALBIGNY : Michel BALAIS, Claire BELLE

COLLONGES : Françoise MAUPAS, François FOULON

CURIS : Jean-Luc POIRIER, Pierre Antoine COLLIN

LISSIEU :

SAINT-CYR : Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET

SAINT-GERMAIN :

CONSEIL GENERAL DU RHONE : Charles BRECHARD

CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN, Geneviève OBERGER

COUZON : Gérard DARDET,

LIMONEST : Denis VERKIN, Eric MAZOYER

POLEYMIEUX : Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL

SAINT-DIDIER : Gérard KECK, Bernard COQUET

SAINT-ROMAIN : Romuald DELABIE, Florence VIGIER

Ont donné pouvoir : Marc GRIVEL à Max VINCENT, Olivier PERROT à Eric MAZOYER, Christian COLOMBO par Gérard DARDET

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désignée : Eric MAZOYER

Budget Primitif 2015

Le budget primitif pour 2015 a été préparé conformément aux décisions budgétaires prises lors des conseils précédents, au débat d'orientation budgétaire. Il permet d'assurer la gestion du massif des Monts d'Or et d'anticiper notamment sur les actions foncières et les opérations pilotes de réintroduction d'activité économique agricole. Il assure la continuité du service et le bon fonctionnement du syndicat, tout en reflétant la politique du Syndicat Mixte des Monts d'Or résultant du débat d'orientation budgétaire.

Le budget primitif 2015 prévisionnel s'équilibre en dépenses et en recettes – après reprise des restes à réaliser, intégration des excédents de l'exercice 2014 et affectation des résultats, de la manière suivante:

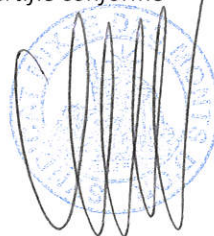
- **Section de fonctionnement: 1 180 960.35 €**
- **Section d'investissement : 682 688.75 €**

Les maquettes budgétaires sont mises à disposition et consultables au siège du syndicat.

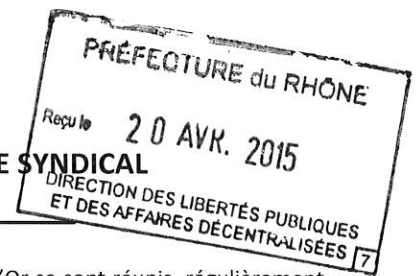
Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2015 tel que présenté.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Pour extrait certifié conforme*

Le Président
 Max VINCENT



SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL



Le 25 mars 2015 à 19h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 9 mars 2015, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : **32** Nbre de membres présents (quorum): 22 Nbre de voix délibératives : 29
 Nbre de membres présents sans voix délibératives : 0

Etaient présents :

COM. URBAINE DE LYON : Corine CARDONA, Pierre GOUVERNEYRE, Max VINCENT

ALBIGNY : Michel BALAIS, Claire BELLE

COLLONGES : Françoise MAUPAS, François FOULON

CURIS : Jean-Luc POIRIER, Pierre Antoine COLLIN

LISSIEU :

SAINT-CYR : Bernard BOURBONNAIS, Charles MONNERET

SAINT-GERMAIN :

CONSEIL GENERAL DU RHONE : Charles BRECHARD

CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN, Geneviève OBERGER

COUZON : Gérard DARDET,

LIMONEST : Denis VERKIN, Eric MAZOYER

POLEYMIEUX : Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL

SAINT-DIDIER : Gérard KECK, Bernard COQUET

SAINT-ROMAIN : Romuald DELABIE, Florence VIGIER

Ont donné pouvoir : Marc GRIVEL à Max VINCENT, Olivier PERROT à Eric MAZOYER, Christian COLOMBO par Gérard DARDET

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désignée : Eric MAZOYER

Fixation des participations au titre du BP 2015

Lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 28 janvier 2015, le conseil syndical a décidé de maintenir le montant des participations de l'année 2014 pour l'année 2015.

Les participations financières au titre du BP2015 s'élèvent pour l'année 2015 à :

- Conseil Général : 230.520 €
- Grand Lyon : 230.520 €
- Communes : 115.260 €

Il est proposé au comité syndical d'approuver le tableau des participations prévisionnelles communales au titre de l'année 2015, sachant que la disparition de la taxe professionnelle en 2012 et la création de la METROPOLE se traduiront par une modification des statuts. Des ajustements budgétaires seront nécessaires notamment au regard de la nouvelle répartition de la représentation de la METROPLOE et du NOUVEAU RHONE.

| | 2015 | Rappel 2014 |
|--------------|----------------|--------------------|
| Albigny | 5.816 | 5.816 |
| Chasselay | 6.539 | 6.539 |
| Collonges | 14.955 | 14.955 |
| Couzon | 6.465 | 6.465 |
| Curis | 2.274 | 2.274 |
| Limonest | 21.699 | 21.699 |
| Lissieu | 9.758 | 9.758 |
| Poleymieux | 2.626 | 2.626 |
| St Cyr | 16.157 | 16.157 |
| St Didier | 19.894 | 19.894 |
| St Germain | 6.369 | 6.369 |
| St Romain | 2.707 | 2.707 |
| TOTAL | 115.260 | 115 260 |

Après en avoir délibéré, le conseil syndical approuve à l'unanimité les participations financières pour l'année 2015.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme*

Le Président
Max VINCENT

